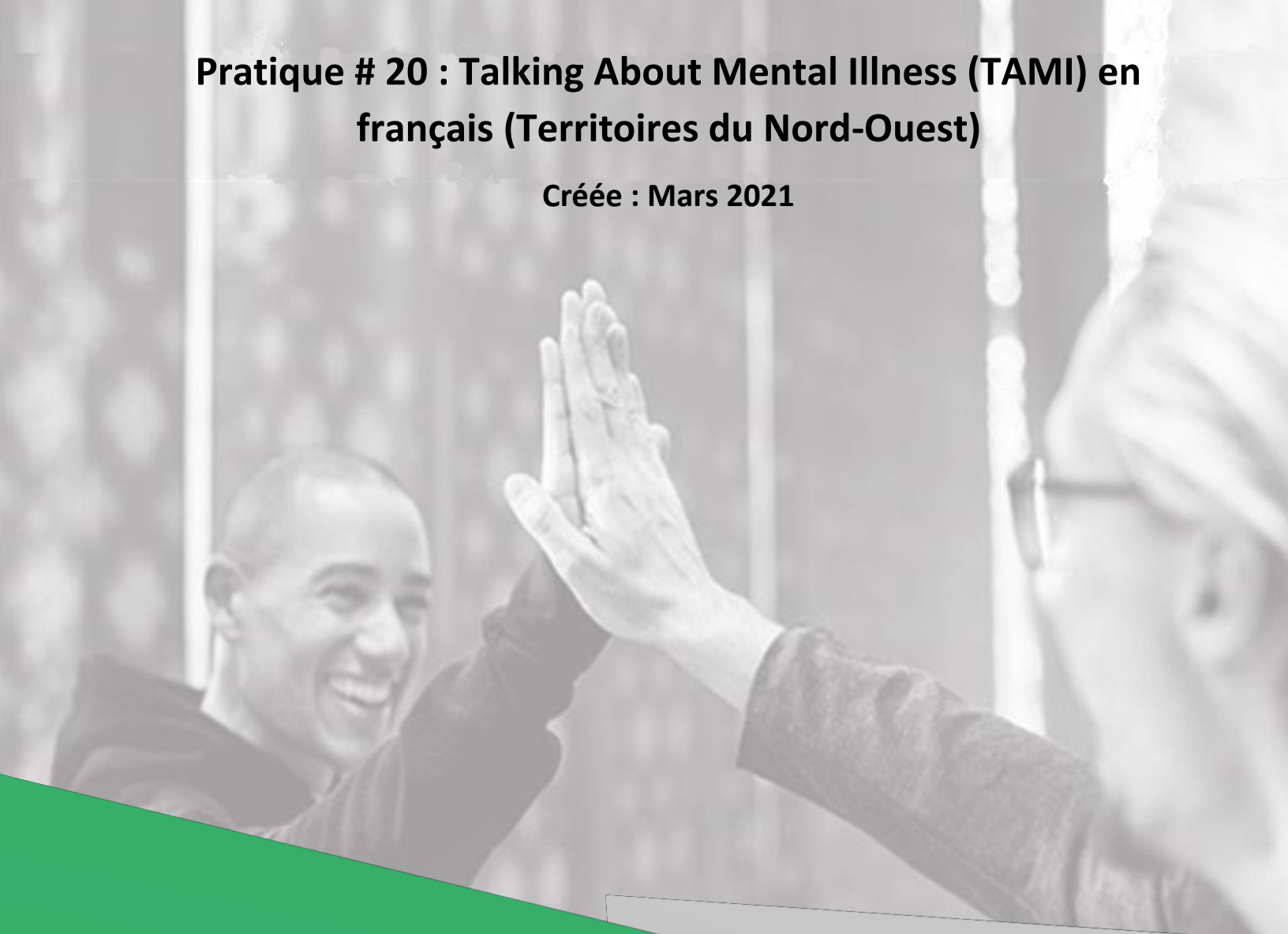


Pratique # 20 : Talking About Mental Illness (TAMI) en français (Territoires du Nord-Ouest)

Créée : Mars 2021



Jean Nephetal Michel
Solange van Kemenade
Josée Benoît

GRe**F**OP**S**

Groupe de recherche sur la
formation et les pratiques en santé
et service social en contexte
francophone minoritaire



uOttawa

À PROPOS DE CETTE FICHE

Cette fiche fait partie du *Répertoire des pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire* (disponible à : https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html).

Le *Répertoire de pratiques novatrices* (précédemment le *Cahier de pratiques novatrices dans le domaine de l'intégration des services sociaux et de santé en langue officielle en contexte minoritaire*) constitue une ressource complémentaire à l'*Outil d'autoévaluation des ressources organisationnelles et communautaires pour l'offre active et la continuité des services sociaux et de santé*¹. Il présente des initiatives mises en place le plus souvent à l'échelle locale, qui répondent à un besoin de la communauté et sont perçues comme novatrices par les différents acteurs impliqués dans leur implantation. Les pratiques ont été identifiées, analysées et classées selon un cadre d'évaluation développé par le Conseil canadien de la santé. Ce cadre nous a permis de distinguer entre pratiques émergentes, pratiques prometteuses et pratiques de pointe. Certaines de ces pratiques ont été suggérées par la Société Santé en français et les réseaux provinciaux, territoriaux et régionaux de la santé en français, ou d'autres collaborateurs.

Le lecteur est invité à consulter le document [Introduction et méthode](#) pour obtenir des informations au sujet des auteurs et des collaborateurs, une mise en contexte du projet, une description de la méthode suivie pour créer les fiches, des définitions des concepts suivants :

- Pratique de pointe, pratique prometteuse, pratique émergente
- Qualités des faits probants, répercussions, applicabilité, transférabilité
- Coordination des services, intégration des services, agent de liaison
- Offre active

La recherche et la rédaction de la fiche ont été financées par le Consortium national de formation en santé (CNFS), Volet Université d'Ottawa.

Pour citer cette fiche : Michel, J.N., van Kemenade, S. & Benoît, J. (2021). Pratique # 20 : Talking About Mental Illness (TAMI) en français (Territoires du Nord-Ouest). Dans : GReFoPS. *Répertoire de pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire*. https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html.

¹ L'Outil est disponible en français et en anglais et peut être consulté à l'adresse internet suivante : https://www.grefops.ca/outil_autoevaluation.html. (version en français)
https://www.grefops.ca/selfassessment_tool.html (version en anglais)

Pratique # 20 : *Talking About Mental Illness (TAMI)* en français (Territoires du Nord-Ouest)

Cette pratique contribue à améliorer :

- Les ressources de la communauté : collaboration de l'organisation avec les acteurs clés de la communauté.

L'organisation qui l'a mise en place :

La commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) est responsable d'assurer la mise en place du programme dans les deux écoles francophones des T.N.-O. Le financement et l'évaluation du programme est sous la responsabilité conjointe du ministère de la Santé et des services sociaux et du ministère de l'Éducation des T.N.-O.

Cette fiche se base sur une étude de cas approfondie du programme TAMI menée dans le cadre d'une recherche plus large sur les pratiques novatrices en santé mentale à Terre-Neuve-et Labrador (T.-N.-L.) et aux Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)². Dans le cadre de cette étude de cas, six entrevues auprès d'autorités sanitaires et des professionnels ont été conduites entre le 20 janvier 2020 et le 14 septembre 2020. D'autres sources de données incluant des rapports, des évaluations, et des sites Web ont été utilisées pour compiler les informations qui sont présentées dans cette fiche.

Contexte

TAMI est un programme de sensibilisation en santé mentale offert aux élèves âgés de 12 à 18 ans. Le but de TAMI est de mieux faire connaître les troubles liés à la santé mentale, d'outiller les jeunes et de s'attaquer aux problèmes qui peuvent s'y rattacher, notamment, la stigmatisation.

TAMI a été mis en place pour la première fois à Toronto en 1988 sous l'initiative d'un groupe d'infirmières qui travaillaient au *Clarke Institute of Psychiatry*. Au départ, ce programme avait été conçu pour répondre au besoin d'information de la population en matière de santé mentale³. Les premiers formats de cette initiative consistaient en une présentation de deux heures aux élèves du secondaire sur les troubles liés à la santé mentale tout en leur permettant d'interagir avec des personnes qui avaient une expérience vécue de troubles de santé mentale.

² van Kemenade, S.; Bouchard, L., Savard, J., Savard, S., Oukouomi, G., Michel, J.N. (2021). Pratiques novatrices en santé mentale pour les communautés francophones en situation minoritaire à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest. Rapport de recherche du Groupe de recherche sur la formation et les pratiques en santé et service social en contexte francophone minoritaire (GReFoPS), Université d'Ottawa, Ottawa. https://www.grefops.ca/uploads/7/4/7/3/7473881/rapport_pratiques_novatrices_sante_mentale_tnl-tno_20-05-2021.pdf

³ Centre for Addiction and Mental Health (2001). Talking about mental illness: A guide for developing an awareness program for youth. Teacher's Resource. Toronto, ON.: Centre for Addiction and Mental Health. <https://www.camh.ca/-/media/files/guides-and-publications/tami-teachers-guide.pdf> (Consulté le 5 février 2021).

Grâce au succès de cette initiative, une coalition a pu voir le jour en 1998, afin de créer un réseau impliquant plusieurs partenaires tels que le Centre de toxicomanie et de santé mentale (Division de l'Ontario) et la *Mood Disorders Association of Ontario*.

En 2002, le programme a été implanté dans la région de Durham en Ontario dans le but de répondre aux besoins des jeunes, de développer des ressources et d'offrir des programmes de sensibilisation en lien avec la stigmatisation touchant les troubles de santé mentale⁴.

En 2011, le programme TAMI a été mis en place en anglais dans les T.N.-O. et, en 2018, il a été mis en place en français dans les deux écoles francophones. Cela a été le fruit d'une collaboration entre deux ministères mentionnés et la Commission scolaire francophone (CSFTNO). Actuellement, l'École Allain St Cyr de Yellowknife, et l'École Boréale, de Hay River offrent ce programme.

Le contexte sociodémographique des T.N.-O. a joué un rôle important dans la mise en place du programme. Soulignons, entre autres, que la population de la région des T.N.-O fait face à des problèmes liés à la consommation d'alcool et autres drogues. La vie dans le Nord est marquée par la pauvreté, un manque chronique de logements et d'accès à un emploi et que cette situation a de nombreuses conséquences sur la vie familiale, notamment des enfants et des jeunes, selon les personnes interviewées.

Objectifs

TAMI a pour objectif principal l'intervention auprès des jeunes d'âge scolaire, notamment du niveau secondaire, en vue de faire la sensibilisation sur les troubles de santé mentale et d'accroître les connaissances sur la santé mentale. Le programme vise également à faciliter l'accès à la documentation et à des ressources locales afin de réduire les stigmatisations associées aux troubles liés à la santé mentale. En ce qui a trait aux objectifs spécifiques, le *Guide pour les professionnels aidants*⁵ les présente comme suit :

- Fournir un soutien, des idées et des ressources aux enseignants afin que ceux-ci puissent offrir un nouveau programme lié à la santé mentale ;
- Donner l'occasion à des élèves du secondaire d'apprendre de personnes ayant été atteintes d'une maladie mentale ;
- Fournir aux élèves du secondaire de l'information sur la maladie mentale et les ressources locales pour obtenir du soutien ;
- Fournir aux enseignants et aux éducateurs le soutien et les outils appropriés pour améliorer l'apprentissage grâce au programme de sensibilisation ;
- Organiser des présentations de sensibilisation dans les écoles secondaires locales ou d'autres établissements communautaires.

⁴ Talking About Mental Illness (TAMI). (s. d.) Our Program—TAMI Durham. TAMI Durham — Talking About Mental Illness Website : <http://tamidurham.ca/our-program> (consulté le 5 février 2021)

⁵ Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2009). *Troubles concomitants et problèmes liés l'usage de substances et aux jeux de hasard et d'argent en Ontario : Guide pour les professionnels aidants*. En ligne : <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=9781770524880&op=pdf&app=Library> (consulté le 24 septembre 2019)

Caractéristiques de la pratique

Dans les deux écoles francophones des T.N.-O., TAMI fonctionne selon un modèle qui comporte deux volets⁶ :

- a) **Des sessions d'information aux élèves**, assurées par des éducateurs qui font l'animation et l'enseignement des modules du programme. Aux T.N.-O., TAMI fait partie du cursus académique.
- b) **Des séances de témoignages par les pairs**, assurées par des personnes ayant un savoir expérientiel, qui sont en voie de guérison et qui souhaitent témoigner afin de servir d'exemple et de participer à la lutte contre la stigmatisation des troubles liés à la santé mentale. L'approche privilégiée dans le cadre de ce programme est axée sur le « soutien par les pairs ».

Défis

Aussi bien les autorités sanitaires que les intervenants interviewés lors de l'étude de cas sur TAMI ont soulevé deux obstacles qui pourraient affecter sa pérennité : la disponibilité des ressources en français et une certaine continuité des services. En ce qui concerne les ressources en français, il faut noter que bien que les formations que reçoivent les enseignants soient en français, les ressources documentaires comme le Guide communautaire et le Guide destiné aux enseignants sont disponibles uniquement en anglais. Le deuxième défi a trait au volet « témoignage » du programme. En effet, la population francophone aux T.N.-O. n'est pas démographiquement importante⁷, et il est difficile de trouver les personnes appropriées et disponibles qui souhaiteraient partager leur expérience au moment requis par le programme.

Deux autres enjeux en lien avec la coordination administrative entre les ministères responsables et la CSFTNO, d'une part, et avec la rétention du personnel formé, d'autre part, peuvent affecter la continuité de TAMI. L'étude de cas a identifié un manque des postes permanents ainsi qu'un taux de roulement élevé parmi les enseignants qui peuvent compromettre le programme à long terme.

Analyse⁸

Pourquoi cette pratique a-t-elle été considérée comme novatrice ?

Cette pratique découle de la nécessité de rendre les informations sur les ressources en santé mentale accessibles pour des jeunes. Aux T.N.-O., la mise en place du programme en français repose à la fois sur un besoin d'orientation et d'information, mais aussi de lutte contre la stigmatisation des troubles en santé mentale dans les écoles francophones.

Le caractère novateur du programme est renforcé par les résultats des évaluations menées aux T.N.-O. et ailleurs au Canada. En effet, en 2018-2019, le gouvernement des T.N.-O a réalisé une évaluation pré et post intervention du programme pour identifier l'impact de TAMI à court, à moyen et à long terme.

⁶Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2009). *Op.cit.*

⁷ La population francophone représente le 3,1 % de la population ténoise et elle se concentre dans les régions de Yellowknife, de Hay River et de Fort Smith et à Inuvik.

⁸ Cette analyse se fonde sur les critères du Cadre d'évaluation des pratiques novatrices du Conseil canadien de la santé, disponible à : http://healthcouncilcanada.ca/tree/IP_Framework_FR_FINAL.pdf et aussi présentés dans le document Introduction et méthode.

Les résultats ont identifié un impact positif de l'initiative sur les élèves, notamment sur les aspects suivants : une meilleure connaissance des stratégies d'adaptation positives (soins personnels, gestion du stress et estime de soi); une plus grande sensibilisation aux signes et symptômes associés aux problèmes de santé mentale; une plus reconnaissance du besoin de soutien et des ressources communautaires pour leur santé mentale. À moyen terme, les élèves seraient mieux outillés pour faire face au stress dans leur vie et plus prêts à obtenir de l'aide pour les symptômes liés à la santé mentale.

En outre, il faut noter que la Coalition TAMI de Durham⁹ en Ontario, qui promeut le programme depuis 2002, a reçu plusieurs prix pour son travail en lien avec le programme. Ainsi en 2012, la Coalition TAMI de Durham reçoit un prix de la Commission de la santé mentale du Canada dans la catégorie Partenariat. En 2017, le Prix du ministre de l'Ontario pour l'innovation dans la promotion de la santé mentale leur est accordé¹⁰. Enfin, en 2019, la Coalition obtient le prix de la Société des troubles d'humeurs du Canada (MDSC)¹¹ pour l'impact positif et les contributions exceptionnelles à l'éducation en santé mentale et aux activités anti-stigmatisation qui constituent le champ d'action de TAMI.

Émergente, prometteuse ou de pointe : Une pratique de pointe

Qualité des faits probants : Les données issues des évaluations sur le programme dans les différentes écoles où le programme a été adopté sont rigoureuses et reflètent de bons résultats en matière de connaissances et habiletés acquises chez les jeunes à court, moyen et long terme. Par ailleurs, la pratique est bien accueillie par la communauté ténnoise et par d'autres communautés d'ailleurs où le programme a été mis en place. Aux T.N.-O., les enseignants de deux écoles francophones valorisaient la formation sur mesure en santé mentale, qui leur a permis d'offrir le programme dans les écoles tout en se sentant bien outillés.

Répercussions : Environ 200 jeunes suivent chaque année une formation TAMI aux T.N.-O. Les résultats disponibles présentent l'initiative comme un atout pour faire la promotion et la prévention précoce en santé mentale auprès des jeunes tout en mettant à leur disposition des ressources locales et un accompagnement vers des ressources plus spécialisées. Le programme a comme effet de briser l'isolement, la honte et la stigmatisation chez les jeunes souffrant de troubles de santé mentale. En somme, TAMI constitue une intervention efficace ayant des répercussions positives en matière de promotion et de prévention en santé mentale auprès des jeunes et peu exigeante en matière budgétaire¹².

⁹ La Coalition TAMI est un groupe de partenaires communautaires qui partagent une mission et l'objectif commun de rassembler des organismes communautaires, des écoles, des jeunes, des personnes atteintes de maladie mentale et d'autres membres de la communauté pour développer et offrir des programmes de sensibilisation aux élèves des écoles élémentaires de niveau intermédiaire et aux élèves des écoles secondaires de la région de Durham. [Our Program - TAMI Durham](#)

¹⁰ Talking About Mental Illness (TAMI). (s. d.) Our Program—TAMI Durham. TAMI Durham — Talking About Mental Illness Website : <http://tamidurham.ca/our-program> (Consulté le 5 février 2021).

¹¹ Société des troubles d'humeurs du Canada (MDSC). (2020). MDSC attribue le prix Jordan James Pickell 2019 à Durham Talking About Mental Illness Coalition (TAMI). En ligne : <https://mdsc.ca/mdsc-awards-2019-jordan-james-pickell-award-to-durham-talking-about-mental-illness-coalition-tami/> (Consulté le 23 février 2021).

¹² Le coût de TAMI aux T.N.-O. s'élève à 25 000 \$ par année.

Applicabilité : Le programme en français est actuellement en place dans les deux écoles mentionnées. Il n'y a pas d'autres écoles francophones aux T.N.-O. Toutefois, TAMI pourrait être adopté dans d'autres communautés francophones en situation minoritaire, que ce soit à travers les commissions scolaires francophones ou à travers d'autres organisations communautaires représentant la francophonie dans ces milieux.

Transférabilité : Il y a un potentiel intéressant dans ce programme qui permet de penser à son implantation dans d'autres communautés francophones minoritaires (p. ex. Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, etc.).